

et prie M. Noblat, architecte à Autun, de dresser les plans et devis. Un comité fut formé, se réunit à la mairie et forma un bureau. Il fut décidé de faire une souscription dans le pays, le devis dressé par l'architecte s'éleva à 30 000 F y compris ses honoraires. M. Digoin d'Etang sur A. fit le + fort rabais et les travaux lui furent confiés. Encore une fois à cause du mauvais temps, le travail fut terminé que le 20 nov. et le clocher actuel reçut sa forme primitive. Le monument n'a aucun style architectural, il n'est qu'à une seule nef qui a une longueur de 23 m 30 cm.

et une largeur de 8 m 60 cm. La hauteur du carrelage au plafond est de 6 m. La nef est séparée du sanctuaire par une arcade de 4 m de largeur et de 5 m 50 de hauteur sous clef. Le sanctuaire et la sacristie, ainsi qu'une cage d'escalier pour parvenir au clocher en passant entre le toit et la voûte de l'église forment un corps de bâtiment ayant 7 m 40 de longueur et 6 m de largeur, attenant au clocher. Ses toitures sur la nef et le sanctuaire ont en hauteur les 2/5 de leur largeur. En avant de la tour du clocher se trouve un mur pignon de 7 m de longueur. Ce mur est appuyé à l'ancien mur du clocher et est terminé par 2 rampons en pierre de taille. La nef est éclairée par 5 fenêtres cintées, le sanctuaire par 2 fenêtres semblables, et la sacristie par une 1/8 parallèle aux précédentes.

Le carrelage de la nef est à contre-bas de 0 m 30 cm de celui du sanctuaire. D'après un mémoire de l'architecte, l'église serait assez vaste pour contenir 600 personnes. Elle est donc suffisante pour la population actuelle. En 1901 les peintures du chœur et de l'église furent faites par M. Abd Guefra. En 1935, l'électricité fut installée à l'église par M. Salvetti et en juin 35 les allées de l'église furent faites en mosaïque par M. Titolo mosaïste cimentier au Breusot.

En 1939, la Bénédiction solennelle de 8 vitraux fut donnée par Mgr Muré, le 12 nov.